



**La réunion a été programmée pour ce jeudi 24 février 2022 par le président à travers un communiqué qu'il a signé.**

Dans une correspondance adressée à Abdouraman Hamadou, président d'Etoile Filante de Garoua, le 14 janvier 2022, Samuel Eto'o, le président de la Fécafoot, faisait une promesse : *« J'avais pris l'engagement d'ouvrir des discussions avec toutes les personnes physiques ou morales ayant introduit des procédures contentieuses devant les juridictions judiciaires ou arbitrales contre la fédération (...) Mon projet de redonner au football camerounais sa grandeur serait voué à l'échec si la famille de notre football persistait dans ses batailles devant cours et tribunaux.*

*Pour développer notre sport, nous devons être capables de nous parler et, surtout, de nous écouter les uns les autres, loin des prétoires, sans avocats ni juges étrangers. En toute fraternité ».* Il justifiait ce renvoi de la rencontre par le fait que la Can TotalEnergies 2021 se déroulait au Cameroun et les différentes obligations liées à l'organisation de cette compétition ne lui permettait pas d'honorer un autre rendez-vous.

Hier, 22 février 2022, Samuel Eto'o a entrepris de rencontrer les membres de l'Assemblée générale de 2009, porteurs d'une requête introduite auprès du Tribunal arbitral du sports (Tas) le 9 novembre 2021, dans une d'une procédure visant annulation de l'ensemble du processus électoral ayant conduit à son élection à partir des textes mal adoptés. Fidèle à sa logique, le

président de la Fécafoot est passé à l'exécution de sa promesse. « *Le président de la Fédération camerounaise de football, monsieur Samuel Eto'o Fils, porte à la connaissance de l'opinion publique ainsi que de la communauté sportive nationale qu'il rencontrera au cours d'une assise les membres issus de l'Assemblée générale de la Fécafoot de 2009 à Yaoundé le jeudi 24 février 2022 à 15h au Mont Fébé Hôtel. Cette concertation rentre dans le cadre des engagements pris en vue de parvenir à la réconciliation et à l'apaisement de la famille du football camerounais* », écrit Samuel Eto'o.

L'on comprend alors la volonté de Samuel Eto'o de tendre la main pour aplanir les divergences et de trouver une solution durable pour l'intérêt du football camerounais. Il s'agira pour Samuel Eto'o de voir comment faire pour que cette procédure engagée au Tas, dont Abdouraman Hamadou est le mandataire des membres de l'Assemblée générale de 2009. Abdouraman Hamadou, qui conseillait déjà à Samuel Eto'o, de solliciter à travers ses conseils dans cette procédure, une prorogation dans les délais de la tenue de l'audience au 28 février 2022. Notons également qu'il s'agit d'une procédure engagée par les 2/3 des membres de l'Assemblée générale de 2009, soit 44 membres sur 76. Il est question de savoir si les autres membres de cette Assemblée générale de 2009, n'ayant pas été solidaires seront présents ou admis dans les débats. A Samuel Eto'o la réponse.

## **Le Jour**

---